



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 69823

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur la nuit du 31 décembre 2009 au 1er janvier 2010. Il lui demande de bien vouloir lui dresser un bilan de la nuit du nouvel an en termes de sécurité publique et de sécurité routière.

Texte de la réponse

Le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales a pris les mesures nécessaires pour garantir la protection de la population lors des festivités du nouvel an : 45 000 policiers et gendarmes ainsi que 50 000 pompiers ont été mobilisés. Leur engagement et leur professionnalisme ont permis que la nuit de la Saint-Sylvestre conserve son caractère festif et se déroule dans le calme, sans incident important. Les quelques troubles à l'ordre public constatés ont été rapidement maîtrisés. À la différence des années précédentes, il n'y a pas eu d'affrontement entre les forces de l'ordre et les perturbateurs. 549 personnes ont été interpellées (contre 288 l'an dernier) et 481 placées en garde à vue (contre 219 l'an dernier). Au cours de cette nuit, 16 gendarmes et policiers ont été légèrement blessés. Quant au nombre de véhicules incendiés, il s'établit pour la nuit du 31 décembre au 1er janvier à 1 137, contre 1 147 un an plus tôt. Après la forte augmentation du nombre de véhicules brûlés enregistrée le 1er janvier 2009 (+ 30 %), on constate donc une légère diminution pour la nuit du 31 décembre 2009 au 1er janvier 2010. Ces résultats sont la conséquence de la mobilisation et de la réactivité des policiers, gendarmes et pompiers, qui ont permis, par une présence dissuasive, d'assurer la sécurité de nos concitoyens sur l'ensemble du territoire national. Le bilan de la fin d'année, qui constitue une période de circulation intense, est également satisfaisant en termes de sécurité routière. Le nombre d'accidents a fortement diminué, confirmant les bons résultats déjà enregistrés au mois de décembre. Au cours de cette période (31 décembre- 3 janvier), 20 personnes ont été tuées sur les routes, et 406 blessées. Ces chiffres, quoique encore beaucoup trop élevés, témoignent d'une moyenne de 5 personnes tuées chaque jour durant cette période, contre 10 pour la même période (mais de cinq jours) de l'année 2009. S'agissant des personnes blessées, la moyenne s'établit pour cette fin d'année à 102 par jour, contre 152 au cours de la même période de l'année 2009.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69823

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 753

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 4033